

6 Société et Culture

Ici et ailleurs

• **Université Omar Bongo Début des journées littéraires**
 Aujourd'hui débute la cinquième édition des journées littéraires à l'Université Omar Bongo (UOB) sous le thème "Femme d'ici et d'ailleurs : penser le féminin aujourd'hui". Trois jours durant, les activités relatives à cet événement vont tourner autour de conférences - débats, d'exposition de livres et dédicaces, de représentations scéniques, d'activités d'assainissement, de jeux de société, ou encore d'un concours de culture littéraire et générale.

• **Baccalauréat La coupure d'internet contre la fraude**



Internet a été coupé hier sur l'ensemble du territoire algérien durant la première heure de chacune des deux premières épreuves du baccalauréat, et il en sera ainsi tout au long de l'examen, jusqu'au 25 juin, afin d'éviter les fraudes. La session 2016 du bac algérien avait été entachée par une fraude massive, les sujets ayant fuité sur les réseaux sociaux, avant ou au début des épreuves, permettant aux retardataires d'en profiter.

• **Santé Meurtriers opiacés !**
 La crise des opiacés a fait près de 4.000 morts en 2017 au Canada, principalement à la suite de surdoses au fentanyl, un puissant analgésique, et la situation continue de s'aggraver, a averti mardi l'Agence de Santé publique du Canada. C'est 34% de plus que l'année précédente, où 2.978 décès avaient été recensés, a indiqué l'agence dans un rapport.

• **Alimentation Les restes de mariages de luxe pour les pauvres**
 La vie d'Efendi dans un bidonville de Jakarta est à mille lieues de celle d'un riche couple s'offrant un mariage à 100.000 euros (près de 65 millions de F CFA). Mais à la faveur d'un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire, Efendi a pu goûter à la nourriture d'un banquet de noces, comme d'autres pauvres. Les aliments provenaient du projet "Un bienfait partagé", chapeauté par l'ONG Foodcycle qui distribue des restes de cérémonies de mariage à des pauvres, dans un pays en proie à un immense gaspillage alimentaire.

Rassemblés par F.B.E.M

SEEG/Desserte en eau potable à Libreville Vers la fin du stress hydrique ?



Photo : R.H.A



Photo : R.H.A

Un responsable technique de la SEEG, Eric Serge Obounou, expliquant les enjeux de l'opération en cours sur laquelle les populations fondent beaucoup d'espoir. Photo de droite : Le rapprochement des compteurs des maisons de clients, l'un des axes de la campagne.

R.H.A
 Libreville/Gabon

Des équipes techniques de la Société d'énergie et d'eau du Gabon ont sillonné, hier, cinq sites pilotes devant, à terme, permettre une meilleure réception de l'eau dans les ménages de la capitale et au delà.

"**AMELIORATION** de la desserte en eau du grand Libreville". C'est le projet initié par la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) depuis quelques mois. L'objectif étant d'augmenter le rendement du réseau et le taux de desserte dans les zones mal desservies en eau potable dans la capitale. Hier, les équipes de la SEEG ont visité cinq chantiers concernés sous l'œil de la presse.

Cette opération concerne des extensions de réseaux

classées en deux grandes catégories. Elle comprend le rapprochement des compteurs des maisons des clients. Elle vise aussi à procéder à un maillage du réseau avec pour objectif d'augmenter le taux de continuité de service. S'agissant de l'extension, la visite a permis de constater que plusieurs chantiers sont en cours de réalisation et portent déjà leurs fruits. Forte pression d'eau pour certains dont les vannes étaient fermées, et rapprochement des compteurs pour d'autres. Notamment dans les quartiers Awoungou, (Centre de formation théologique de l'Alliance Chrétienne), Nzeng-Ayong Ondogo (avant l'église St Jean Baptiste), Akournam 2 (secteurs dits Sogi-Rougier et Service civique), Sablière, Sibang...

Explications du chargé de la division Projets transport distribution Eau à la SEEG, Eric Serge Obounou: cette



Photo : R.H.A

Tout comme le maillage de réseaux dont l'objectif est d'augmenter le taux de continuité de service.

opération permettra de "réduire les fuites sur les longues tuyauteries après compteurs, de réinjecter les volumes économisés dans les réseaux de distribution au bénéfice des autres usagers, de réguler les factures d'eau, d'assainir l'environnement routier par l'assèchement des fuites". Sur l'un des sites visités, à Awoungou, les populations riveraines ont dit leur satisfaction et attendent la fin des travaux pour profiter pleinement des services améliorés de la SEEG.

S'agissant du maillage de réseau, le chargé de division a expliqué qu'il vise à mettre fin au "stress hydrique" observé dans la grande majorité des ménages. Sont concernés par cette opération, les sites de Mindoubé 1 secteur dit poubelle, Okala école publique et Auberge, Okinda Beau séjour. "Ici la prise est déjà faite. Nous sommes actuellement en train de faire des essais de pression sur la canalisation. Après ces essais de pression, nous allons réaliser une

deuxième étape d'essai qui consiste en la désinfection de la canalisation. Puis, quand tous les résultats seront concluants, nous allons procéder au raccordement, à la mise en eau", a expliqué l'ingénieur sur le site d'Okala. Il a par ailleurs indiqué: "cette première étape de mise en eau permettra de percevoir les impacts sur la conduite en amont sur laquelle il y a déjà des abonnés, puis on réalisera les déplacements et les rapprochements des compteurs de tous ceux qui sont en bout de réseau actuellement". C'est un travail qui, selon lui, devrait prendre deux mois maximum. Et de préciser que les équipes sont déjà à "60% du temps consommé". A noter aussi que le contexte de l'extension permettra le rapprochement des compteurs et donnera la possibilité de demander des abonnements pour des compteurs neufs.

Urbanisme/Après la démolition des constructions anarchiques sur la plage de la Sablière La mairie d'Akanda se justifie



Photo : D.R

Marie-Therese Vane, 1er adjoint au maire d'Akanda.

L.R.A.
 Libreville/Gabon

"**IL** convient de préciser la partie du littoral qui a fait l'objet des démolitions, le 16 juin dernier est une partie du domaine public, dont l'occupation est réglementée par la loi N° 14/63 du 08 mai 1963." C'est en ces termes que Marie-Thérèse Vane, premier adjoint au maire de la commune d'Akanda, justifie les opérations d'assainissement qui

se sont déroulées sur la plage de la Sablière le week-end dernier, et dont L'union en a fait écho dans sa parution du 19 juin 2018. Pour l'édile, cette zone est par nature non constructible. "Malheureusement les riverains s'y sont installés de façon anarchique sans autorisation préalable en y édifiant des constructions en matériaux divers." Que vont devenir les petits commerçants ainsi déguerpis ? Quels critères remplir désormais pour y ériger un

commerce ou autre chose du même acabit. "Il n'y a pas de projet à initier sur cette partie du littoral. La véritable question est : au regard de l'avancement de la mer, que faire pour protéger le littoral ?" La mairie d'Akanda envisage, en revanche, de poser des bancs publics. Quand ? La question reste ouverte. Sinon ajoute-t-on à la mairie d'Akanda, les démolitions se poursuivront sur l'étendue du territoire de la commune. "Notre ambition est d'assurer un développe-

ment harmonieux et moderne de notre jeune commune(...) Nous n'allons pas tolérer que cette ambition soit compromise par l'incivisme d'une minorité".



L'BEK 2018